

CAP des Assistants des bibliothèques

27 novembre 2009

Motion

Maintenir les compétences des CAP

Les représentants des personnels à la CAP des Assistants des bibliothèques réunis le 27 novembre 2009 tiennent à rappeler l'importance du rôle des CAP à l'heure où l'autonomie des universités est renforcée dans le cadre de la LRU.

La consultation des représentants élus du personnel sur tous les actes administratifs (mutations, titularisations, promotions, détachements, recours) est un acquis permettant une vision globale pour une gestion équitable des carrières.

Profondément attachés à la vocation interministérielle et à l'unité de la filière Bibliothèques, nous tenons fermement au maintien de l'ensemble des compétences des CAP nationales.